

GUIDE DE RECHERCHE DE STAGE EN NEUROPSYCHOLOGIE

Élaboré par l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) 2023



SOMMAIRE

lr	ntroduction	3	
R	Réglementation		
	Ce que dit la loi	4	
	Les conditions d'accès au lieu de stage	5	
	Vos droits	6	
Modèle et terminologie			
	Élaboration de vos objectifs de stage	10	
	Acquisition et développement de vos compétences professionnelles	11	
	Finalisation du stage	12	
Recherche de stage			
	Liste des lieux où un psychologue spécialisé en neuropsychologie peut exercer	14	
	Liste des différentes ressources ou vous pouvez retrouver des propositions de stag ou des contacts de psychologues	ges 16	
	Quelques conseils pour optimiser vos recherches	16	
Candidature 1			
	Temporalité de la demande	17	
	Faire apparaître dans la lettre de motivation (lm)	17	
	Faire apparaître dans le cv	18	
	L'entretien	19	



Que faire en a	bsence de réponse à une candidature ?	20
Points de vigi	ance	21
Les ressource	es externes	21
Déroulement du stage		22
Avant		22
Pendant		22
Après		24



Introduction

En 2014, Ponchel, Amendola et Radiguer ont mené une enquête nationale sur les stages en neuropsychologie. L'étude indique notamment que 88% des étudiants trouvent la démarche de recherche de stage difficile.

À travers la commission Formation Initiale, l'OFPN a pour mission de mener une réflexion autour des stages et de se soucier de leurs conditions. Le constat actuel est qu'il n'existe pas de document officiel national pour la recherche de stage.

Dans la perspective de l'article de Ponchel et collaborateurs (2014), et des missions de l'OFPN, ce guide a été écrit pour vous aider dans votre recherche de stage. A travers ce guide, vous trouverez notamment le cadre réglementaire, des aides pour rédiger le CV, la lettre de motivation et pour préparer l'entretien. Il propose également des éléments importants dans le déroulement du stage et dans la relation avec le tuteur afin que le stage se passe le mieux possible; que vous puissiez réfléchir sur votre rôle et sur les attentes que vous pouvez vivre durant votre stage.

Dans un souci de facilité de lecture, il a été décidé d'utiliser le masculin plutôt que l'écriture inclusive dans l'ensemble du guide.



Réglementation

Le stage vise à conforter vos capacités d'autonomie en vous plaçant dans une situation ou des situations professionnelles réelles relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de psychologue.

CE QUE DIT LA LOI

L'arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixe la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Il indique la nécessité d'un double encadrement :

- un maître de stage, enseignant-chercheur, rattaché à la formation universitaire que vous suivez.
- un psychologue praticien, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins 3 ans à équivalent temps plein.

Il informe aussi sur la durée légale qui est de minimum 500 h continues ou fractionnées, réalisées au plus tard 1 an après la fin de la formation universitaire.

Votre présence effective sur le lieu de stage est déterminée de la manière suivante :

- 7 heures de présence, consécutives ou non, représentent 1 journée de présence
- 22 jours de présence représentent 1 mois

Dans le décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages, l'article D124-6 du Code de l'Éducation indique que "chaque période au moins égale à sept heures de présence, consécutives ou non, est considérée comme équivalente à un jour et chaque période au moins égale à vingt-deux jours de présence, consécutifs ou non, est considérée comme équivalente à un mois".

N.B. 1: Compte tenu de l'organisation des Master, du temps de travail des psychologues praticiens et de la difficulté à trouver un stage gratifié, il est fréquent que l'étudiant ne soit pas en stage de manière continue et/ou dans une même structure.



N.B. 2 : Au-delà des 308 h de stage au sein de la même structure, cette dernière est dans l'obligation de gratifier le stagiaire (cf vos droits).

Enfin, le décret précise les conditions de validation : le(s) stage(s) donne(nt) lieu à un rapport sur l'expérience professionnelle acquise, soutenu devant les responsables du stage (à la fois le psychologue praticien - quand c'est possible - et l'enseignant chercheur désigné par le responsable du master)

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU LIEU DE STAGE

LA CONVENTION DE STAGE

Une étape primordiale pour être assuré, être informé de vos devoirs et faire valoir vos droits. C'est un contrat qui engage l'université, la structure d'accueil, les encadrants du stage et vous.

Nous y retrouvons, entre autres, les compétences à acquérir ou à développer au cours du stage, les missions confiées, le début et la fin du stage, la durée hebdomadaire du stage, les conditions de délivrance de l'attestation de stage, le montant de la gratification...

La convention de stage doit impérativement être signée par toutes les parties avant le début du stage. L'ordre de signature des différentes parties est fixé par l'université.

Elle doit être complétée par un avenant lorsque les conditions fixées dans la convention initiale évoluent (modification de la périodicité, de la date de fin de stage...).

VACCINATIONS

La plupart des établissements de santé peuvent exiger que vous soyez vaccinés contre les maladies transmissibles (hépatite B, tétanos, diphtérie, covid-19...).

Cette immunité devient obligatoire à la prise de ses fonctions dans un établissement de santé public ou privé.

L'article L3111-4 du Code de Santé Publique mentionne qu'une "personne qui, dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention de soins ou hébergeant des personnes âgées, exerce une activité professionnelle l'exposant ou exposant les personnes dont elle est chargée à des risques de contamination doit être immunisée contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite(...)".



Stage à l'étranger

Le stage peut être effectué à l'étranger. Le psychologue praticien doit être titulaire du titre de psychologue ou d'un ou plusieurs diplômes, certificats ou titres mentionnés au II de l'article 44 de la loi du 25 juillet 1985.

VOS DROITS

Droit à la gratification

Une gratification est versée si, au cours de la même année universitaire, la durée du stage est supérieure :

- soit à 2 mois consécutifs (soit l'équivalent de 44 jours),
- soit à partir de la 309ème heure de stage même s'il est effectué de façon non continue

Transports

Vous pouvez bénéficier du remboursement d'une partie des frais de transport dans les mêmes conditions que les salariés. Renseignez-vous auprès de la structure d'accueil et de votre tuteur.

L'article D124-7 du Code de l'Éducation précise que "les trajets effectués par les stagiaires accueillis au sein d'un organisme de droit public entre leur domicile et le lieu où ils accomplissent leur période de formation en milieu professionnel ou de stage sont pris en charge"



Modèle et terminologie

Le **stage en neuropsychologie clinique** est une expérience de formation et d'apprentissage au cours de laquelle vous acquérez en qualité de stagiaire, sous la double supervision d'un référent praticien et d'un référent universitaire, les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice clinique de la profession de psychologue spécialisé en neuropsychologie.

L'OFPN recommande que vous puissiez acquérir ces **compétences professionnelles** sous supervision directe puis différée en favorisant votre autonomisation au long de votre parcours de formation pratique. Les compétences professionnelles sont regroupées dans les cinq domaines suivants :

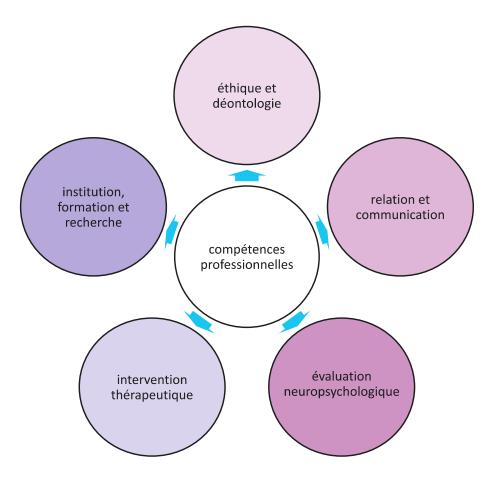


Figure 1. Modèle de formation pratique de l'OFPN basée sur 5 domaines de compétences professionnelles



- Éthique et déontologie : exercer en conformité avec la déontologie professionnelle et être engagé dans un processus réflexif constant sur sa pratique professionnelle permettant d'en saisir les implications et les enjeux éthiques.
- **Relation et communication** : mettre en œuvre les compétences relationnelles et de communication nécessaires à une pratique clinique et une collaboration interprofessionnelle de qualité.
- Évaluation neuropsychologique : conduire une évaluation neuropsychologique personnalisée et adaptée à une problématique clinique donnée.
- **Intervention thérapeutique** : élaborer et conduire des interventions thérapeutiques personnalisées et adaptées à des objectifs thérapeutiques préalablement définis.
- **Institution, formation et recherche** : connaître le fonctionnement des institutions et de la recherche appliquée. Actualiser ses connaissances et adapter sa pratique professionnelle en fonction des avancées scientifiques. Participer à la valorisation et la reconnaissance de la neuropsychologie auprès des autres professionnels.

L'ensemble des compétences professionnelles sont listées et définies dans le carnet national de stage en neuropsychologie clinique élaboré par l'OFPN.

L'expérience de stage réunit trois acteurs principaux : le stagiaire, le référent praticien et le référent universitaire. Un rapport collaboratif entre vos deux référents et vous est nécessaire pour exploiter tout le potentiel de formation de vos stages.

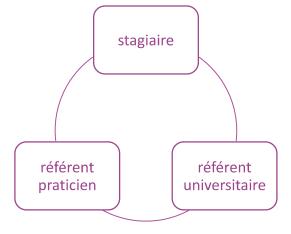


Figure 2. La collaboration entre les trois acteurs du stage est essentielle



Le **référent universitaire** est un enseignant-chercheur garant du bon déroulement de votre formation initiale théorique et pratique. Il est notamment votre interlocuteur privilégié en cas de difficulté rencontrée pendant votre stage, en particulier si celle-ci n'a pas pu être résolue préalablement avec votre référent praticien.

Le **référent praticien** est le professionnel détenteur du titre de psychologue garant du bon déroulement de votre expérience de stage et de la qualité de votre formation pratique. Son rôle est de vous accompagner dans l'atteinte de vos objectifs de stage en vous permettant d'acquérir sous sa supervision des compétences professionnelles variées en autonomie progressive.

En tant que **stagiaire**, vous êtes un étudiant en formation pratique. Plusieurs activités cliniques, institutionnelles ou administratives peuvent vous être confiées afin d'atteindre vos objectifs de stage et acquérir progressivement les compétences professionnelles visées. Pendant votre stage, il est attendu que vous fassiez preuve de curiosité, de créativité et de force de proposition afin de tirer tous les bénéfices possibles de cette expérience de formation et d'apprentissage. De manière tout aussi importante, en cas de difficulté rencontrée sur votre lieu de stage, et quelle qu'en soit la raison, nous vous encourageons à en discuter avec votre référent praticien ou votre référent universitaire.



L'OFPN recommande que le déroulement du stage suive les étapes suivantes :

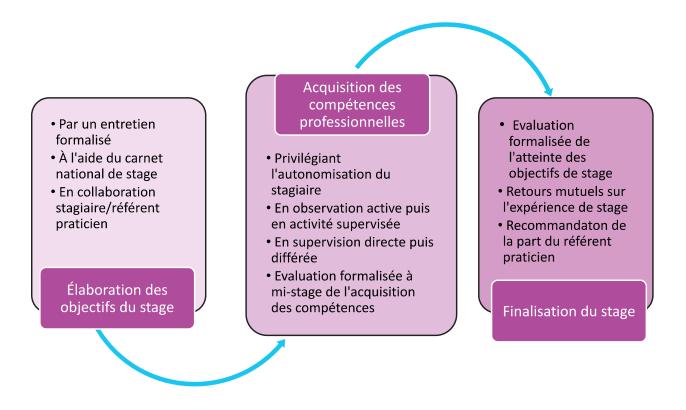


Figure 3. Les différentes étapes du déroulement d'un stage

ÉLABORATION DE VOS OBJECTIFS DE STAGE

Ils se réalisent sur la base du carnet national de stage en neuropsychologie. L'élaboration de vos objectifs de stage est un processus collaboratif. Il est essentiel que vous communiquiez à votre référent praticien vos attentes en termes d'acquisition de compétences professionnelles. Normalement, votre candidature de stage a déjà présenté vos attentes globales concernant l'expérience de stage. Il s'agit alors d'en définir précisément les contours et le contenu, et de se mettre d'accord avec votre référent praticien sur les compétences à acquérir/développer. Vous pourrez alors identifier ensemble les missions et activités vous permettant de les mettre en œuvre ainsi que de définir les modalités pratiques du déroulement du stage et de supervision envisagée.



ACQUISITION ET DÉVELOPPEMENT DE VOS COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Visées par l'expérience de stage. Le contenu et les modalités pratiques de cette période dépendent à la fois de votre niveau de formation et de vos objectifs de stage.

Les principes généraux de formation pratique recommandés par l'OFPN sont l'acquisition des compétences professionnelles :

EN AUTONOMIE PROGRESSIVE

Elle désigne le principe selon lequel il vous sera demandé de gagner de plus en plus d'autonomie dans la mise en œuvre de vos compétences professionnelles au cours de votre stage. Cette autonomisation est réalisée sous la responsabilité de votre référent praticien qui évaluera quel rythme celle-ci peut prendre en fonction de votre niveau d'étude et de l'atteinte de vos objectifs de stage.

COMMENÇANT PAR UNE PHASE D'OBSERVATION ACTIVE SE POURSUIVANT PAR UNE PHASE D'ACTIVITÉ SUPERVISÉE REPRÉSENTANT LA PLUS GRANDE PARTIE DU STAGE.

Les premiers temps du stage sont consacrés à votre familiarisation à la pratique de votre référent praticien, aux spécificités de fonctionnement de votre lieu de stage et à l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la réalisation de vos missions et activités de stagiaire. Ces premiers temps se réalisent donc en observation active du fonctionnement institutionnel et de l'activité de votre référent praticien. Ce dernier détermine la fin de cette phase d'observation active, vous autorisant ainsi à réaliser vos activités sous sa supervision directe, puis si possible, différée.

PROPOSANT UNE SUPERVISION DIRECTE, PUIS SI POSSIBLE, UNE SUPERVISION DIFFÉRÉE.

La supervision désigne l'activité formalisée (ex : via un entretien, un exercice de simulation, la lecture du dossier d'un patient) par laquelle le référent praticien vous permet d'analyser la mise en œuvre de vos compétences professionnelles au travers des missions et activités qui vous sont confiées pendant le stage. Elle permet un questionnement de votre pratique clinique, de votre engagement et de vos responsabilités et favorise de ce fait la construction de votre identité professionnelle de psychologue.



Cette supervision est dite directe lorsqu'elle est réalisée en situation ou juste après la réalisation de vos activités en présence de votre référent praticien (par exemple, lorsque vous réalisez une évaluation neuropsychologique et que votre référent praticien vous fournit un retour "à chaud" après vous avoir observé et en fonction de vos questionnements).

Elle est dite différée lorsqu'elle est réalisée après un délai ou sans que votre référent praticien ne vous ait observé (par exemple, lorsque vous réalisez une évaluation neuropsychologique sans la présence de votre référent praticien et qu'il vous fait un retour dans les heures ou les jours suivants en fonction des informations et questionnements que vous lui présentez).

FINALISATION DU STAGE

Une évaluation formalisée de l'atteinte de vos objectifs de stage est réalisée. Il s'agit notamment d'identifier les différentes compétences professionnelles acquises et développées ainsi que celles qui restent à acquérir ou nécessiteraient d'être davantage développées. Sur la base de vos acquis et points d'amélioration ainsi que de votre projet d'étude et professionnel, votre référent praticien peut vous faire des recommandations concernant le type de stage ou de formation complémentaire à réaliser.

Cette dernière étape représente également une opportunité pour votre référent praticien de partager votre vécu global de l'expérience de stage, dans une perspective d'amélioration de ses pratiques d'encadrement et de supervision de stage.



Recherche de stage

Avant de débuter votre recherche de stage, il est important d'identifier la population auprès de laquelle vous souhaiteriez travailler, ainsi que les principales missions qui feront l'objet du stage (par exemple, évaluation, rééducation, réinsertion...). En effet, ces paramètres orienteront la recherche vers certains types de structures et/ou de services. Ces choix doivent prendre en compte vos intérêts, mais également les exigences de votre formation et vos expériences de stage passées. Il est recommandé de ne pas limiter vos expériences de stage à un seul type de population, ni à un seul type d'activité, au risque de ne pouvoir prétendre à un trop grand nombre de postes, une fois entré dans le monde professionnel. Rappelons que le stage est le garant des compétences dont vous disposerez une fois en poste.

Lorsque tout cela a été réfléchi en amont, il s'agit de trouver les structures en lien avec la population et le type de missions choisies, et d'obtenir les informations de contact. (cf listes des lieux de stages)

Il est très fréquent que les informations disponibles en ligne ne permettent pas de savoir s'il existe un psychologue spécialisé en neuropsychologie en poste dans la structure. Le plus pertinent est donc de contacter le secrétariat et de demander si un neuropsychologue est présent et le cas échéant, s'il est possible d'obtenir son adresse mail et/ou son numéro de téléphone professionnel. Dans le cas d'une réponse négative, il peut être intéressant de demander à l'interlocuteur s'il a connaissance de neuropsychologues travaillant dans d'autres services/structures et accueillant des stagiaires.



LISTE DES LIEUX OÙ UN PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉ EN NEUROPSYCHOLOGIE PEUT EXERCER

Structures accueillant un public enfant et adolescent (- de 18 ans) :

- Centre Ressource Autisme (CRA)
- Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages (CRTLA)
- Centres de Référence Maladies Rares (CRMR)
- Centre Médico-Psychologique (CMP)
- Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
- Centre Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP)
- Institut d'Education Motrice (IEM)
- Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
- Institut Médico-Éducatif (IME)
- Programme de réussite éducative (PRE)
- Centres hospitaliers (CH/CHU). Plusieurs services dont neuropédiatrie, neurochirurgie pédiatrique, pédopsychiatrie, génétique, néonatologie...
- Soins de suite et de réadaptation pédiatrique (SSR)
- Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) ou Unité d'Enseignement en Elémentaire Autisme (UEEA)

Structures accueillant un public adulte (18 - 60 ans):

- Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)
- Unité d'Evaluation de Réentrainement et d'Orientation Sociale et Professionnelle (UEROS)
- Centre Ressource ou et de proximité de réhabilitation psychosociale
- Centres hospitaliers (CH/CHU). Plusieurs services dont neurologie, neurochirurgie...
- Soins de suite et de réadaptation (SSR)/ Médecine Physique et Réadaptation (MPR)
- Centre de rééducation fonctionnelle (CRF)
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)/ Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)





Structures accueillant un public adulte et Personnes âgées (18 ans et +):

- Centre Mémoire Ressources et Recherche (CMRR)
- Consultation Mémoire (CM)
- Centre Médico-Psychologique (CMP)
- Médecine physique et de réadaptation (MPR)
- Centre de rééducation fonctionnelle (CRF)
- Accueil de jour et soins de longue durée (SLD)

Structures accueillant des Personnes âgées (60 ans et +) :

- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
Dépendantes (EHPAD)
- Soins de suite et Réadaptation (SSR)

Remarque : les stages en libéral sont possibles mais ne sont pas toujours acceptés par l'université. Toutefois, en fonction des objectifs (stage conseillé, observation, découverte) vous pouvez demander à l'université.



LISTE DES DIFFÉRENTES RESSOURCES OÙ VOUS POUVEZ RETROUVER DES PROPOSITIONS DE STAGES OU DES CONTACTS DE PSYCHOLOGUES

- Annuaire de l'OFPN
- LinkedIn
- Facebook (Groupes spécialisés)
- FFPP
- Associations régionales de neuropsychologie
- Associations médico-sociales
- Annuaire action sociale pour trouver des structures
- Annuaire de structures de stages auprès de son université
- Contacts auprès d'anciens étudiants dans le même master
- Contacts auprès des étudiants de votre promotion
- Bureau des stages dans vos universités

QUELQUES CONSEILS POUR OPTIMISER VOS RECHERCHES

Créer un petit tableur modèle où vous mentionnez les informations importantes à recueillir pour chaque structure.

Par exemple : catégorie d'âge, présence de psychologues spécialisés en neuropsychologie (si oui, combien ?), contacts du psychologue, structure, ville, jour de présence du psychologue, date de candidature, date de relance, réponse reçue...

Dans l'intérêt de votre formation en tant que futur professionnel, il est important de garder une certaine ouverture en ne restant pas figé sur une population précise ou un seul type d'activité (évaluation / rééducation / psychiatrie...)



Candidature

TEMPORALITÉ DE LA DEMANDE

Nous vous recommandons de transmettre vos candidatures le plus tôt possible (entre 1 an et 6 mois avant la date de début de stage souhaitée) entre la L3 et le M1, cela peut être complexe, car vous ne savez pas encore dans quelle université vous serez accepté. Il est important d'anticiper les futurs stages en expliquant les raisons d'une potentielle annulation si vous êtes accepté ailleurs. Renseignez-vous sur les modalités de stage pour anticiper les périodes et journées disponibles pour venir en stage (voir plaquettes des masters).

FAIRE APPARAÎTRE DANS LA LETTRE DE MOTIVATION (LM)

- Personnalisez le « Madame/Monsieur + nom du psychologue », évoquez les tests utilisés et les tâches effectuées dans les précédents stages, votre degré d'autonomie (entretiens réalisés, tâches en autonomie, recherches). Expliquez votre expérience avec le type de public, le type de patient accueilli dans la structure. N'oubliez pas que c'est une lettre de motivation donc il faut que ça ressorte, notamment votre motivation pour un stage dans cette structure et pour la population accueillie. Reprenez la fiche de poste si elle est accessible sur internet afin de vous informer sur les principales missions exercées par le psychologue
- Un lien avec votre futur projet professionnel peut être fait.
- Montrez <u>ce que vous pourrez apporter au tuteur</u>, à l'institution, et les objectifs que vous vous fixez.
- Précisez la date de début du stage envisagée ainsi que le nombre d'heures à réaliser et les jours de disponibilité.



LES ERREURS À NE PAS FAIRE DANS LA LETTRE DE MOTIVATION

- Les fautes d'orthographe → Ne pas hésiter à faire relire votre lettre pour éliminer les dernières fautes.
- Les phrases types qui peuvent convenir pour tout type de structure \rightarrow Il faut personnaliser votre lettre en fonction du psychologue et de la structure.
- Indiquer que la motivation vient du fait que le stage est obligatoire.
- Faire une lettre trop longue → nous recommandons de ne pas excéder une page.

FAIRE APPARAÎTRE DANS LE CV

- Les expériences personnelles en lien avec le lieu de stage, loisirs (donne des informations sur la personnalité), les expériences en association (maturité, personnalité, actions > mots), les jobs d'été, le bénévolat.
- Faites apparaître votre parcours universitaire, vos éventuelles options prises à l'université ainsi que votre sujet du mémoire de recherche.
- Ayez une chronologie claire, du plus récent au plus ancien
- Renseignez le nombre d'heures réalisées sur les précédents stages, ainsi que la population rencontrée.
- Faites apparaître les informations pour vous contacter (mail, téléphone, adresse). Mentionner votre âge peut être intéressant.



LES ERREURS À NE PAS FAIRE DANS LE CV

- Les fautes d'orthographe.
- Un CV peu lisible, trop chargé en information. Il est important d'aérer le CV, de ne pas vouloir en mettre trop.
- Laisser les expériences sans rapport avec le stage ou le futur métier.
- Mélanger stage en psychologie et jobs.
- Les photos type selfie / instagram qui sont non professionnels.
- Mentir sur votre CV.

En complément du CV et de la lettre de motivation, il est conseillé de fournir vos lettres de recommandation lors de votre candidature.

L'ENTRETIEN

- L'objectif est de se vendre tout en étant sincère et honnête en quelques minutes.
- Vous pouvez faire un peu de relaxation avant l'entretien. Toute expérience est bonne à prendre pour dédramatiser ce moment de vie. Chaque entretien vous permettra de vous entraîner pour être mieux préparé lors du prochain. Approfondissez le calendrier évoqué dans la LM.
- Mettez l'accent sur les points forts du CV. Expliquer les raisons de postuler ici. Préparer les raisons pour lesquelles vous voulez devenir psychologue.
- **Être actif** en posant des questions dès l'entretien démontre que vous êtes intéressé et que vous n'hésiterez pas à en poser durant le stage (c'est apprécié des tuteurs).
- Revoir les aspects théoriques en rapport avec la ou les population(s) accueillie(s) pour être prêt à répondre à des questions concernant vos connaissances sur ces sujets
- Anticiper et préparer les questions sur vos stages et expériences précédents : Avez-vous rencontré des difficultés sur vos autres lieux de stage ? Si c'est le cas,



n'hésitez pas à expliquer comment vous vous êtes employé pour y faire face, afin que cela témoigne votre résilience.

- A la fin de l'entretien, vous pouvez demander au psychologue sous quel délai il pense pouvoir vous apporter une réponse concernant votre accueil ou non en stage.
- Exemples de questions revenant souvent en entretien :
 - ✓ Quels sont vos objectifs, vos attentes pour ce stage?
 - ✓ Pourquoi vouloir ce stage avec cette population? dans cette structure?
 - ✓ Quel est votre projet professionnel?
 - ✓ D'où vient votre motivation pour la neuropsychologie ?
 - ✓ Quelles ont été vos précédentes expériences, précédentes missions ?

QUE FAIRE EN ABSENCE DE RÉPONSE À UNE CANDIDATURE ?

- Après l'envoi d'une candidature par mail ou courrier : un délai de 2 semaines semble correct avant de relancer le professionnel.
- Après un entretien : sans réponse dans le délai que le psychologue vous avait donné, ne pas hésiter à revenir vers lui par mail ou téléphone pour savoir s'il a pris sa décision.
- En cas de refus si le professionnel s'est déjà engagé auprès d'autres stagiaires : ne pas hésiter à témoigner à nouveau de votre intérêt en lui indiquant que vous restez intéressé par un stage l'année suivante.



POINTS DE VIGILANCE

Ne pas tout accepter! Vous êtes en droit de refuser un stage à la suite d'un entretien quand les conditions ne vous conviennent pas. Si quelque chose va à l'encontre de vos valeurs, vous pouvez en parler avec votre tuteur et/ou avec le référent de stage.

Évitez les stages en visioconférence, assurez-vous que le stage n'est pas effectué avec plus d'un autre stagiaire (travail en binôme possible mais pas plus), s'assurer que le tuteur soit présent et disponible tout au long du stage.

LES RESSOURCES EXTERNES

- Carnet de stage de l'OFPN pour anticiper les attentes lors des stages.
- Groupes sur réseaux sociaux (par exemple, groupes facebook : « Sélection L3/M1 France entière », « Recherche d'emploi neuropsychologue »).
- Vidéos « tutoriel » pour préparer un CV et LM.
- Se baser sur les associations régionales partenaires de l'OFPN qui proposent souvent un annuaire des contacts et la carte des neuropsychologues de la région. A défaut, le site de l'OFPN propose également un annuaire des membres de l'association.



Déroulement du stage

AVANT

- Bien remplir la convention de stage avec votre tuteur par rapport aux objectifs à atteindre. Cela permettra de se baser dessus par la suite pour suivre votre évolution et les objectifs qu'il reste à atteindre. Cela permettra aussi de visualiser clairement les demandes de votre tuteur.
- Pensez à rendre la convention signée avant le début du stage. Anticipez les délais administratifs en vous y prenant le plus tôt possible.
- Préparer le stage par des lectures/révisions de cours. Ne pas hésiter à demander une bibliographie à votre tuteur de stage.

PENDANT

Premiers Jours

Se présenter à l'équipe/collègues. Éventuellement, rappeler votre année de formation et la durée de votre stage.

Selon les attentes, ne pas hésiter à dire au tuteur que c'est trop tôt pour tel ou tel objectif (par exemple, réaliser un bilan en autonomie).

Attendre l'autorisation du tuteur de stage pour le tutoiement (vouvoiement par défaut).

Reprendre avec le tuteur les objectifs du stage définis lors de la convention. Le carnet de stage de l'OFPN permet de définir 3 temps d'échanges autour des objectifs établis (au début, à mi-parcours et en fin de stage). Refaire un point sur les connaissances acquises, notamment concernant les tests connus ou les articles dernièrement lus. Par ailleurs, rappelez également quelles sont vos attentes vis-à-vis du stage. (observer un bilan, être capable d'en mener un seul...)

Les premiers temps du stage sont censés être dédiés à de l'observation, afin de savoir comment travaille le tuteur, quels sont les outils utilisés, quelle est sa place dans l'équipe et l'institution...



En cours de stage

N'hésitez pas à poser des questions à votre tuteur. C'est l'essence du stagiaire que d'interroger sa pratique clinique. Cependant, il ne faut pas oublier que vous devez trouver votre indépendance au fur et à mesure du stage. Il faut faire l'effort de chercher par soi-même avant de poser les questions.

En tant que stagiaire, il ne faut pas hésiter à prendre des notes « à chaud » sur les situations rencontrées. Cela se traduirait par une prise de notes à l'aide d'un support accessible comme un carnet (évitez le téléphone qui pourrait être mal interprété). Vous pourrez ainsi y revenir dessus plus tard pour voir si votre positionnement a évolué avec l'expérience acquise au cours du stage. Cela permet aussi de remplir votre rapport de stage en avance.

Vous pouvez prendre des initiatives et les proposer au tuteur (création d'un fichier excel de normes automatiques, proposition d'un nouvel outil, de faire une prise en charge en groupe etc.)

Pour être motivé et s'investir dans le stage, il faut le voir comme un potentiel futur poste. Les employeurs vont au plus simple et vers les personnes qu'ils connaissent.

Ne pas hésiter à questionner votre tuteur sur sa pratique et les raisons de telle action. En effet, la pratique clinique peut parfois varier entre ce qui est appris en cours et ce qui est réellement mis en place. De fait, il est nécessaire de questionner ces différences.

Dans le cas où vous n'arrivez pas à trouver votre place, ou bien que vous sentez que quelque chose ne se passe pas comme prévu, vous ne devez pas hésiter à demander un entretien avec votre tuteur pour évoquer les difficultés perçues. Cela permet au duo stagiaire/tuteur d'aborder la relation avec plus de simplicité et éviter que l'un comme l'autre découvre en fin de stage que celui-ci s'est mal passé. Aussi, n'hésitez pas à solliciter votre référent universitaire également ou aborder la situation en régulation de stage.

Demander de débriefer les situations de stage, notamment celles vécues plus difficilement émotionnellement. En parler également en régulation de stage et ne pas hésiter à avoir une supervision si besoin.

Continuez de prendre soin de vous, même si le rythme (stage / mémoire / partiel) s'intensifie, à travers des loisirs, une activité sportive, de la relaxation, de la méditation



de pleine conscience... Cela vous permettra de vous ressourcer et d'avancer plus sereinement. Si vous avez besoin de temps, lors des partiels par exemple, n'hésitez pas à en parler à votre tuteur.

FIN DE STAGE (TROIS DERNIÈRES SEMAINES)

Rappelez à votre tuteur que vous entamez vos dernières semaines de stage.

Essayez de sortir de votre zone de confort. Rappelez-vous que le stage est le moment au cours duquel vous pouvez vous tromper. Proposez de prendre davantage d'autonomie, de rédiger un compte-rendu complet, d'accompagner tel patient, etc.

Prenez un temps avec votre tuteur pour vérifier si les objectifs de stage que vous aviez fixés ont bien été accomplis. Questionnez votre tuteur concernant ces derniers, notamment si certains n'ont pas été réalisés.

Remplissez le rapport de stage tant que vous êtes encore sur les lieux pour ne rien oublier et avoir la possibilité d'éclaircir certains points.

APRÈS

Valoriser votre expérience de stage (pour la recherche d'un autre stage, d'un emploi).

- Sur le CV : Explicitez les missions réalisées lors des derniers stages. A cela, il est nécessaire de noter le nom de l'ancien tuteur de stage. Pour les employeurs, cela permettra de savoir si les connaissances acquises en stages sont intéressantes et correspondent aux attentes du poste.
- Demandez une lettre de recommandation.

Merci à vous pour la lecture de ce guide, nous espérons qu'il vous sera utile et qu'il vous permettra d'aborder les stages et leur recherche plus sereinement.

